

Ne pas répondre à ce courriel. Pour informations ou commentaires: associationlacstukely@gmail.com



Infolettre APELS

Décembre 2015

Bonjour Réjean Asselin,

Nouvelles sommaires

(Pour des informations détaillées, consulter le Blogue de l'APELS [ici](#))

NOUVEL ADMINISTRATEUR - CA APELS

Lors de leur plus récente réunion, les membres du CA de l'APELS ont approuvé à l'unanimité la nomination de Raymond Bilodeau (Domaine des Étoiles) à titre d'administrateur en remplacement de P. Cloutier, démissionnaire, le tout en conformité avec les règlements généraux de l'APELS.

COHABITATION RIVERAINS-PLAISANCIERS

Au cours des derniers mois, l'APELS est intervenue en support à quelques-uns de ses membres riverains aux prises avec une problématique de nuisance de la part de plaisanciers. L'APELS préconise le dialogue entre les parties pour résoudre les problématiques particulières. Ultimement, les membres riverains peuvent faire appel aux autorités municipales. *Pour plus de détails sur la réglementation en vigueur, consulter le Blogue.*

SAISON DE PÊCHE

Prenez note que la saison de pêche au lac Stukely s'est terminée le 7 septembre dernier et ne reprendra qu'en avril prochain (aucune pêche blanche permise). *Pour plus de détails sur la réglementation de la pêche en vigueur au lac Stukely, consulter le Blogue.*

TRAVAUX DE CONTRÔLE DES SÉDIMENTS - DESCENTE DU HIBOU

Ça y est ! Après 2 ans d'efforts de la part de l'APELS et une belle collaboration avec les autorités municipales, les travaux d'aménagement des fossés recommandés pour la descente du Hibou ont été réalisés aux cours des derniers jours par la municipalité d'Eastman. Nous vous invitons à aller constater le résultat. *Détails et photos sur le Blogue.*

ÉTUDE - CONTRÔLE DES SÉDIMENTS - SECTEUR MÉSANGE/TOURTERELLE

L'APELS a déposé il y a quelques semaines à la municipalité d'Eastman les résultats d'une étude pour améliorer le contrôle des sédiments dans le secteur Mésange/Tourterelle. Par ailleurs, des membres du C. de l'APELS ont rencontré les autorités municipales le 20 novembre dernier afin de faire le point sur la problématique du bassin de sédimentation de la Mésange et les solutions envisageables. L'APELS appuie la démarche étapiste et prudente de la municipalité en vue de trouver et mettre en œuvre une solution définitive aux problèmes du secteur. L'APELS continuera de suivre le dossier de près et est confiante que des travaux débiteront dès 2016 pour corriger l'ensemble des problèmes. *Pour accéder à une copie de l'étude et pour plus de détails, consulter le Blogue.*

SURVEILLANCE DES TRAVAUX - CAMPING STUKELY - PARC MONT-ORFORD

Tel que mentionné en septembre dernier, l'APELS avait signifié aux autorités du Parc ses préoccupations au sujet des impacts potentiels du chantier sur l'environnement du lac, notamment au niveau d'un apport anormal de sédiments. L'APELS a pu constater récemment que les mesures de mitigation prévues ont été mises en place par le contracteur responsable des travaux. De plus, nous avons appris que des responsables du ministère de l'environnement (MDDELCC) ont effectué une inspection complète du chantier durant la semaine du 16 novembre. Il en ressort que les mesures de mitigation mises en place (à l'exception d'une qui a été immédiatement corrigée) sont conformes à la réglementation en vigueur. Bonnes nouvelles, donc ! *Détails et photos sur le Blogue.*

AUGMENTATION DE LA COTISATION ANNUELLE

Afin de permettre à l'APELS d'améliorer sinon de maintenir la qualité de ses services, le CA a approuvé en novembre dernier une augmentation de la cotisation annuelle des membres réguliers qui passera à 25\$ au 1er janvier 2016. Nous rappelons que la dernière hausse de cotisation remontait à 2001.

Capsule environnementale

Le brassage des sédiments dans le littoral du lac remet en suspension le phosphore enfoui au cours des années contribuant ainsi au développement des algues et au vieillissement prématuré du lac. Dans ce contexte, tous les travaux projetés par des riverains dans cette zone particulièrement sensible requièrent une attention particulière. Nous rappelons donc à nos membres que ce genre de travaux nécessite au préalable un certificat d'autorisation du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs Québec ainsi qu'un certificat d'autorisation auprès de leur municipalité. *Voir ici [Demande d'autorisation - Eastman](#) et [Demande d'autorisation - Bonsecours](#).*

Saviez-vous que ...

Une façon simple et rapide de trouver l'information que vous recherchez sur le site Web de l'APELS est d'utiliser l'outil de recherche situé sur la page d'accueil. Vous n'avez qu'à taper le sujet d'intérêt et appuyer sur "ENTRÉE".



À NOTER: pour avoir accès à toutes les informations, les membres réguliers de l'APELS doivent au préalable accéder le site Web avec leur nom d'utilisateur et mot de passe.

Mot du CA

La prochaine Infolettre sera publiée en mars prochain. D'ici là, surveillez le Blogue.

Les membres du CA de l'APELS en profitent pour vous souhaiter leurs Meilleurs Vœux du Temps des Fêtes.

Joyeuses Fêtes

